



**1871 : LA COMMUNE DE PARIS,
2011 : UNE COMMEMORATION
PARTISANE ?**

Une mise au point de la CFTC PARIS



Pourquoi la CFTC Paris s'intéresse-t-elle à la commémoration d'un événement vieux de 140 ans ?

Tout simplement parce qu'un courant non négligeable du syndicalisme français se réfère à ces journées insurrectionnelles et en font un modèle.

Un seul exemple : au mois de novembre 2010, à l'occasion du conflit sur les retraites, alors que les raffineries étaient bloquées, que certains rassemblements dégénéraient, bris de mobiliers publics, voitures incendiées, vitrines brisées... la CFTC, à l'occasion d'une Intersyndicale a demandé que pour tout appel à manifester, à se rassembler, à entreprendre des actions visant à contester la mauvaise loi en discussion, il soit précisé que les mobilisations devaient être non violentes.

Cette demande qui, pour un syndicaliste d'inspiration chrétienne va de soi, a été rejetée par l'ensemble de l'Intersyndicale. Pas un soutien, pas un acquiescement, même de la part d'organisations réputées « modérées ».

Pour la CFTC, si nous appelons à manifester, nous devons veiller d'une part au respect du cadre républicain et, d'autre part, à ce que les personnes (manifestants, badauds, force de l'ordre, voir opposants) ne soient en aucun cas molestées.

Nous estimons qu'en tant qu'organisateur, nous avons une responsabilité particulière vis-à-vis de ceux qui répondent à notre appel et de ceux qui seront amenés à nous côtoyer.

Cette responsabilité passe par une vigilance extrême afin d'éviter tout enchaînement de violence.

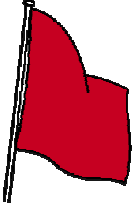
En tous cas, telle est l'opinion de la CFTC au vu de ses valeurs.

D'autres syndicats ne partagent pas cette vision, c'est leur droit.

Pour justifier leur position, ils répondent fréquemment qu'ils s'inspirent « de la Commune ».

Aussi, il me paraît nécessaire de savoir de quoi l'on parle.

Joseph THOUVENEL



1871 LA COMMUNE DE PARIS

2011 : UNE COMMEMORATION PARTISANE ?

La Mairie de Paris organise en cette année 2011 une exposition et des manifestations pour commémorer les événements tragiques de 1871. Elle le fait en coopération avec l'« Association des Amis de la Commune de Paris de 1871 » qui, dans une brochure récente, déclare vouloir « faire perdurer les idéaux de la Commune » ; son orientation politique est clairement affichée : œuvrer aujourd'hui pour « la mise en application d'une démocratie directe et responsable au travers de mandats impératifs », projet « d'une actualité brûlante ». Elle se propose « de reprendre le flambeau » des communards et défend « le droit sacré à l'insurrection ». Elle fait de la Commune de Paris de 1871 l'initiatrice de l'enseignement obligatoire et laïc, du droit du travail, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat... » et de bien d'autres avancées ».

Le panneau d'accueil de l'exposition, dans les locaux de l'Hôtel de Ville, indique au visiteur que la Commune était « un laboratoire d'idées inédites, en pleine résonance avec les débats contemporains ».

L'étude historique peut-elle confirmer ce statut exemplaire ? Un Français d'aujourd'hui peut-il s'inspirer de la politique et de l'action des communards ?

MISERES ET ESPOIRS DU PEUPLE DE PARIS EN 1870

A la fin du Second Empire, Paris compte 1 850 000 habitants. Le monde ouvrier, ce sont 900 000 personnes que les grands travaux d'Hausmann ont concentrées surtout à l'Est de la capitale. L'ouvrier se distingue peu du petit artisan ou du boutiquier car il est souvent payé à la tâche ; un foisonnement de minuscules entreprises dans tous les métiers traditionnels (bâtiment, habillement, alimentation, ameublement, petite métallurgie,...etc.) constitue l'économie parisienne, où l'entreprise de plus de 10 salariés est rare. Loin d'être un prolétariat d'usines au sens marxiste, ce peuple de travailleurs ressemble plus à celui des grandes villes préindustrielles.

Le monde ouvrier vit dans la précarité, cette condition n'étant pas, à l'époque, une originalité française ou parisienne. L'accident, la maladie ou le ralentissement des affaires et la survie est compromise, faisant place à l'extrême misère. W.Serman note qu'en 1868 plus de 100 000 indigents sont officiellement enregistrés à Paris.

Les ouvriers parisiens vouent un culte à la Grande Révolution, celle de 89 et 93. Leur patriotisme exalté ne fait qu'un avec le souvenir de ces événements, lié à tous leurs espoirs de réforme et d'amélioration de leur condition. Aux élections législatives de 1869, Paris vote massivement républicain, contrairement au reste de la France sauf quelques grandes villes.. Ses élus sont en quasi-totalité des républicains radicaux, hostiles à tout compromis avec l'Empire, mais légalistes et pacifiques. Un seul révolutionnaire est élu, à Belleville, le pamphlétaire Rochefort. Le suffrage universel parisien a écarté les révolutionnaires et les socialistes. En effet, depuis l'élargissement des droits politiques de réunion et de presse par l'Empire libéral, l'agitation des divers courants extrémistes est vive à Paris, mais ils ne sont pas suivis par la très grande majorité des ouvriers.

Le siège de Paris par les Prussiens, de septembre 1870 à janvier 1871, a rendu encore plus cruelle la misère ouvrière et exacerbé la volonté de changement. Surtout, le patriotisme blessé des Parisiens accroît leur méfiance naturelle pour les politiciens et les généraux ; ils suspectent partout, maladivement, l'espion ou le traître. Leur attitude anti-hiérarchique, spontanéiste, en sort renforcée. Cette expérience du siège sera décisive dans la suite des événements.

UN ENGRENAGE SUICIDAIRE

La déchéance de l'Empire en septembre a amené au pouvoir les élus radicaux de Paris, républicains légalistes qui siègent tous au Gouvernement de Défense Nationale. Malgré les déceptions militaires, l'agitation des extrémistes et la méfiance croissante pour Trochu et les ministres républicains, une consultation électorale de Paris assiégé donne encore, le 3 novembre 1870, une majorité écrasante au Gouvernement de Défense Nationale. Les extrémistes ont pu se compter : ils sont 50 000 sur 370 000 votants. (W.Serman)

Mais le Parisien vit déjà dans un monde irréel. Littérateurs, poètes, journalistes, responsables politiques, ne font que l'entretenir dans ses illusions. Avec l'emphase propre à ce temps, des textes et proclamations innombrables invitent les Parisiens à périr plutôt que de se rendre, à s'ensevelir sous les ruines de leur ville. La surenchère irresponsable des extrémistes, leur perpétuelle dénonciation des traîtres, leur flagornerie vis à vis de ce Paris qui ne peut être, forcément, que l'avant-garde de la civilisation, toujours vainqueur et toujours dans le vrai, ne sont que trop en accord avec les préjugés du peuple parisien qui porte sa ville au pinacle et pour qui la victoire militaire est consubstantielle, leçon de la Grande Révolution, à l'insurrection. Comment ne pas croire que la République, mais une vraie, cette fois, comme en 93, bousculera l'ennemi tout en établissant la démocratie sociale ?

La méconnaissance persévérante de la réalité de la situation militaire, après Sedan, après Metz, après l'échec des armées de la Loire, donne à la capitulation du Gouvernement de Défense Nationale, en janvier, tous les aspects d'une trahison des républicains légalistes, déjà peu estimés. Face à Versailles et aux mesures provocatrices de l'Assemblée, les ouvriers parisiens n'ont plus comme choix que la soumission ou une révolte désespérée sous la conduite des révolutionnaires, avec les Prussiens aux premières loges.

UNE INSURRECTION CONTRE LE SUFFRAGE UNIVERSEL

Pendant le siège, Paris, contraint par l'isolement, a fait l'expérience d'une administration décentralisée: les mairies d'arrondissement, les organes de la Garde Nationale ont assuré le quotidien des habitants, procurant les subsistances et les secours dans chaque quartier. Cette autonomie locale plaît aux Parisiens ; elle va aussi dans le sens de tous ceux qui réagissent contre la centralisation impériale et pas seulement à l'extrême gauche. Après la capitulation et la levée du siège, Paris, inviolé par les Prussiens, ressent fortement sa singularité et envisage la possibilité pratique de s'organiser par lui-même.

Mais, pour les Parisiens de 1871, la « Commune », c'est celle née le 10 août 1792 et ils en connaissent l'histoire. Cette commune était insurrectionnelle : des délégués des sections de sans-culottes, nullement élus, ont déposé la municipalité légale de Paris et se sont arrogés tous les pouvoirs. Par la pression populaire, physique, sur l'Assemblée Législative, autorité élue et légitime, elle a instauré le Tribunal Révolutionnaire et inauguré la Terreur qui a accompagné

la levée en masse, le départ des volontaires vers les frontières et les victoires militaires de la Révolution.

Si elle est élue par les Parisiens, contrairement à sa devancière, la Commune de 1871 a la même défiance pour la représentation nationale et le suffrage universel, « moyen de confisquer la souveraineté populaire au profit d'un gouvernement représentatif ». Animée par des révolutionnaires qui abhorrent tout ce que représente l'Assemblée de Versailles, récusant par avance la restauration monarchique qui paraît s'annoncer, refusant d'entériner pour ce qui la concerne la capitulation devant la Prusse et les mesures prises contre les Parisiens, la Commune s'investit d'une indépendance qui la place hors et au-dessus de la Nation. Paris fait sécession et s'insurge contre une autorité légitime, régulièrement élue au suffrage universel. Faute de guider le pays, comme par le passé, il s'en isole dans des conditions inacceptables pour tout gouvernement, même mieux disposé que celui de Thiers.

DES ENJEUX TRAGIQUES MAIS INACTUELS, UNE CAPTATION D'HERITAGE

Entre les fusilleurs des deux camps qui se combattent en 1871, le Français d'aujourd'hui a-t-il à choisir ? Le sentiment pousse à accorder notre sympathie aux communards, victimes d'une répression féroce. Mais dans le contexte du temps, celui d'une gauche belliciste, d'un temps où révolution est synonyme de victoire sur l'ennemi étranger dont « le sang impur abreuve nos sillons », où par coups d'état et révolutions la France change convulsivement de régime au moins tous les vingt ans, trouvons nous aujourd'hui des repères si sûrs pour adhérer au parti de Versailles ou à celui de la Commune ?

Certains, parmi nos contemporains, le croient, car les événements de cette guerre civile française ont été transfigurés par le mythe et les propagandes qui les ont rendus très simples, images d'Epinal faciles à comprendre aujourd'hui et toujours. Certains se présentent donc en héritiers de l'un ou l'autre des antagonistes.

Les héritiers tenants de l'Ordre politique et moral sont discrets et peu nombreux, leur actif successoral est médiocre, une centaine ou plus d'otages dont beaucoup n'ont rien en commun avec eux. Les héritiers partisans de la violence accoucheuse de l'histoire, les nostalgiques du bolchevisme et les contempteurs de la démocratie représentative, sont plus déterminés et plus bruyants, plus persévérants surtout : c'est qu'ils ne revendiquent pas moins de 20 000 fusillés, actif d'importance auquel on ne saurait renoncer par lassitude ou souci petit-bourgeois de l'exactitude historique. Ils veulent nous convaincre : oui, tous ces morts sont bien à eux, ces martyrs peuvent venir témoigner en faveur de leur projet politique actuel.

Monopolisé par les marxistes léninistes tant que le communisme avait en France une dimension politique significative, l'héritage communard peut être aussi capté aujourd'hui par ceux qui voient dans la manifestation de rue et l'insurrection contre le suffrage universel les voies vers une société idéale. Or, ce fut un nationalisme exalté, un patriotisme intransigeant qui s'est mêlé, face aux Allemands victorieux, aux revendications sociales et politiques. Le patriotisme, humilié par l'abandon du combat décidé, avec réalisme, par les républicains modérés du Gouvernement de Défense Nationale, est la cause principale du soulèvement de la Commune. L'extrême gauche contemporaine, ceux qui veulent reprendre « le flambeau des communards » ne peuvent accepter d'eux cet héritage-là et nous brossent le tableau incomplet et mensonger d'une revendication politique et sociale pure et simple, hors de son contexte principal. Plus encore, le spontanéisme révolutionnaire et l'anarchie dominants, y compris parmi les combattants et que dénonçait Rossel, responsable militaire de la Commune, ne font pas de cette expérience un exemple à suivre pour une société raisonnablement organisée.

En ce qui concerne les avancées sociales et politiques prétendument à mettre à l'actif de la seule Commune, ne faisons qu'une brève remarque : l'instruction laïque et obligatoire, la séparation de l'Eglise et de l'Etat...tout ceci a été accompli quelques années plus tard, légalement, par les ennemis jurés des communards, ces républicains légalistes comme Jules Ferry, qu'ils ont haïs et contre lesquels ils se sont insurgés en 1871. Qui hérite de qui et quel est l'héritage ? L'œuvre des fondateurs de la troisième République –celle de la « République aux républicains »- doit-elle s'effacer de la mémoire au profit des initiatives d'une Commune insurrectionnelle ?

L'apologie d'un protagoniste d'une guerre civile, fratricide, ne va pas sans négliger le coût humain de la violence politique et encourage l'illusion dangereuse que seule l'usage de la force brutale par une minorité peut provoquer un vrai changement social.

Le véritable et seul héritage de 1871 est, nous semble-t-il, tout différent, il peut appartenir à tous les Français d'aujourd'hui: c'est le refus de la guerre civile, la condamnation de la violence en politique et l'exigence de conciliation, de concorde.

LE DRAPEAU DE LA COMMUNE ET LES COSMONAUTES

« En 1964, lorsque les trois premiers cosmonautes soviétiques entrent dans le [vaisseau spatial] *Voskhod*, ils emmènent avec eux dans l'espace trois reliques sacrées : un portrait de Marx, un portrait de Lénine...et un ruban pris d'un drapeau communard » *A.Horne The fall of Paris*

LA COMMUNE, PRECURSEURDU GAULLISME ?

Le 19 mars 1871, après la capitulation de Paris, le colonel Louis Rossel écrit à son supérieur le général Le Flô, Ministre de la Guerre du gouvernement de Défense Nationale, en l'avertissant qu'il quitte son poste à Nevers pour rejoindre Paris insurgé :

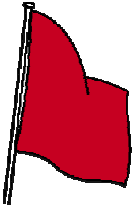
«Je n'hésite pas à rejoindre le côté qui n'a pas conclu la paix, et qui ne compte pas dans ses rangs des généraux coupables de capitulation » (*cité par A.Horne*)

Rossel, futur Délégué à la Guerre de la Commune mais éloigné des idées révolutionnaires, ne s'exprime-t-il pas comme le fera, au XX eme siècle, un autre officier français ?

MARX ET LA COMMUNE

La guerre civile en France écrite par Marx en quelques jours, immédiatement après l'écrasement de la Commune, est un chef d'œuvre de journalisme engagé et non un livre d'histoire. Marx le destine à la mobilisation de la classe ouvrière et ce sera un succès durable, à l'origine de la légende héroïque de la Commune. Loin d'en écrire l'histoire, Marx décrit la Commune comme l'incarnation du bien face au mal absolu, l'aube d'une société à venir : « Le Paris ouvrier, avec sa Commune, sera célébré à jamais comme le glorieux fourrier d'une société nouvelle. Le souvenir de ses martyrs est conservé pieusement dans le grand cœur de la classe ouvrière. »

Après octobre 1917, la sacralisation des écrits de Marx et de toutes ses opinions, au pays des soviets, transforme la Commune, malgré les faits, en ancêtre des «révolutions socialistes ».Devenue un thème de la propagande marxiste-léniniste, cette dernière s'en approprie les martyrs et les lieux de mémoire.



ETAPES DE LA TRAGEDIE DES PARISIENS

De la guerre « déclarée d'un cœur léger » à la « semaine sanglante »

Mai 1870

Malgré les difficultés passées, à l'extérieur (échec de l'expédition du Mexique) et à l'intérieur (succès électoraux républicains à Paris et dans toutes les grandes villes), un plébiscite (referendum) accorde une majorité écrasante à l'Empereur. L'Empire évolue vers le parlementarisme avec liberté de la presse et de réunion. Il semble refondé solidement et pour longtemps.

Juillet 1870

Le gouvernement impérial et l'opinion française s'émeuvent de la candidature d'un Hohenzollern, parent du Roi de Prusse, au trône d'Espagne. Les démarches françaises obtiennent satisfaction sur le fond mais reçoivent en réponse la « dépêche d'Ems », un texte volontairement discourtois rédigé par le Chancelier Bismarck qui souhaite la guerre pour réaliser l'unité allemande sous l'égide de la Prusse. Les partisans de l'Empire autoritaire sont favorables à la guerre pour faire échec à l'évolution libérale du régime ; la presse et la foule parisienne, républicaine et patriote, s'enflamment contre la Prusse. Le 19 juillet, la France déclare la guerre à la Prusse ; le chef du gouvernement Emile Ollivier déclare « prendre cette responsabilité d'un cœur léger ». Aux yeux de toute l'Europe mais de rares français, la France est l'agresseur et a déclenché la guerre pour un motif de pure forme.

Août 1870

Mal commandée, mal organisée et inférieure en nombre l'armée impériale connaît défaite sur défaite. La France est isolée, sans allié militaire ni soutien diplomatique. La politique extérieure de l'Empire lui a aliéné l'appui de toutes les puissances.

Septembre 1870

Le gros de l'armée impériale est encerclé à Sedan. Napoléon III capitule le 1^{er} septembre. Le 4, sous la pression de la foule, la République est proclamée à l'Hôtel de Ville de Paris ; les républicains constituent un gouvernement de Défense Nationale qui ordonne la « levée en masse » comme en 1793 et la lutte à outrance. Le 19, l'enceinte et les forts de Paris sont assiégés par les Prussiens.

Octobre 1870 ~ janvier 1871

Léon Gambetta s'échappe de Paris en ballon pour organiser la lutte et dégager la capitale. En province, malgré la levée de centaines de milliers d'hommes et l'activité de Gambetta, les armées envoyées au secours de Paris sont battues l'une après l'autre. Le Maréchal Bazaine capitule avec l'armée de Metz. Dans Paris assiégé, par un hiver rigoureux et sous les bombardements prussiens, on compte en décembre 477 000 indigents. Des sorties vers Champigny et Buzenval échouent. Des troubles révolutionnaires sont réprimés. Le fossé se creuse entre la majorité des Parisiens et les républicains modérés du gouvernement de Défense Nationale, considérés comme traîtres ou capitulards. Pourtant, partout, la situation militaire est sans espoir et la famine menace Paris.

Le 18 janvier l'Empire allemand est proclamé dans la Galerie des Glaces de Versailles.

Le gouvernement de Défense Nationale, à l'exception de Gambetta qui démissionne, signe la capitulation de Paris et l'armistice franco-allemand.

Février 1871

Le Chancelier Bismarck exige du gouvernement républicain des élections générales, qui ont lieu le 8 février, pour négocier ensuite la paix avec un gouvernement représentatif. Thiers, président de l'Assemblée nouvellement élue, reçoit de Bismarck les conditions allemandes : cession de toute l'Alsace sauf Belfort, d'une partie de la Lorraine dont Metz et paiement d'une indemnité de 5 milliards de francs-or, dures conditions que la France, défaite militairement, est dans l'incapacité de refuser.

L'Assemblée, composée, pour une forte majorité, de monarchistes élus par les campagnes conservatrices, veut la paix et accepte les conditions allemandes.

Mars 1871

En application de l'accord d'armistice, les Allemands défilent le 1^{er} mars de l'Etoile à la Concorde. La Garde Nationale, formée de presque tous les hommes valides de Paris soit 200 000 hommes, s'insurge et son Comité Central devient l'autorité de fait à Paris. L'Assemblée est désireuse d'échapper à l'influence de la foule parisienne, elle souhaite neutraliser les insurgés. Elle décide donc son transfert à Versailles et prend une série de mesures : suppression de la solde des gardes nationaux, seule ressource de beaucoup de parisiens, suppression des délais de paiement accordés aux locataires, aux commerçants et artisans. Ces mesures, du fait de la crise économique due au siège, réduiraient à la misère et à l'expulsion de leurs logements la plupart des salariés, boutiquiers et artisans parisiens.

L'Assemblée ordonne le désarmement de la Garde Nationale et la confiscation de ses canons. Le 18 mars, la tentative de reprise du parc d'artillerie de Montmartre échoue. Deux généraux, Leconte et Clément Thomas sont tués par la foule. Les autorités gouvernementales et administratives ainsi que l'armée régulière quittent Paris. Les propositions de négociation faites par Georges Clemenceau et d'autres maires d'arrondissement sont repoussées par les autorités.

Le 26 mars, des élections désignent un Conseil de la Commune qui prend la tête de l'insurrection : Paris refuse le « plébiscite rural » qui a amené l'Assemblée de Versailles au pouvoir et s'organise de façon autonome. La Commune sépare l'Eglise et l'Etat, fait le projet d'une éducation laïque, gratuite et obligatoire et abolit toutes les mesures prises par l'Assemblée de Versailles. Elle ambitionne de fonder une démocratie directe et décentralisée.

Avril 1871

Au début du mois, premiers affrontements avec les troupes versaillaises, échec des opérations de la Commune ; des prisonniers communards sont fusillés. Décret de la Commune sur les otages.

L'armée versaillaise investit la périphérie ouest et sud de Paris, les forces de la Commune, inorganisées, reculent. Le Délégué à la Guerre, Cluseret, que l'anarchie régnante empêche d'exercer ses fonctions, est démis. Son successeur Rossel démissionnera 10 jours plus tard se déclarant incapable d'assumer la responsabilité d'« un commandement où tout le monde délibère et personne n'obéit ».

Mai 1871

Jusqu'au 20 mai, les versaillais progressent jusqu'à l'enceinte de Paris. La Commune fait appel sans succès aux grandes villes de France.

Le 21 mai les troupes versaillaises entrent dans Paris, c'est le début de la « semaine sanglante ». La répression versaillaise est barbare : on fusille systématiquement les prisonniers mais aussi une foule de suspects, souvent sur la base des indices les plus fantaisistes ; au total 20 000 personnes sont passées sans jugement par les armes. En représailles, les communards

incendient les bâtiments publics, massacrent leurs otages, au nombre d'une centaine, dont beaucoup de religieux innocents. Mgr Darboy, archevêque de Paris, est assassiné le 24 mai. Le 29 mai, le fort de Vincennes, dernier réduit des communards, capitule. L'armée de Versailles compte au total 877 tués pendant la durée des opérations et les forces de la Commune environ 3 000 tués au combat.

LA GUERRE CIVILE SOUS LES YEUX DES PRUSSIENS : TRAITRES COMMUNARDS OU TRAITRES VERSAILLAIS ?

Même après la fin du siège et l'armistice signé, les Prussiens, ou plutôt les Allemands, occupent tous les forts du nord et de l'est et assistent à toutes les étapes du conflit jusqu'à son dénouement. Cette présence d'un ennemi d'autant plus haï qu'il est victorieux augmente encore le ressentiment entre communards et versaillais car, pour chaque camp, l'adversaire est aussi un traître qui fait le jeu de l'ennemi étranger.

Le versaillais condamne l'insurrection car elle prolonge l'occupation du territoire et rompt l'unité nationale face à l'ennemi, le communard se sent en charge du destin de la Patrie, trahie par les « capitulards » de Versailles.

LES OTAGES ET MGR DARBOY, L'ANTICLERICALISME DE LA COMMUNE

La politique des otages est décidée par la Commune dès le début avril, en riposte aux premières exécutions de prisonniers par les versaillais. La Commune n'appliquera ce décret qu'à partir du 23 mai, après l'entrée à Paris des versaillais et le début de la répression. Les otages sont souvent des prêtres, des pères jésuites en particulier. Ce choix s'explique par le violent anticléricalisme et l'athéisme militant qui animent les éléments les plus extrémistes parmi les communards. Comme au temps de la Terreur jacobine, des profanations et des mascarades antireligieuses ont lieu à Paris. Dès l'Empire, les républicains mêmes modérés voient dans le cléricisme l'ennemi. Ils réclament la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'Eglise de France s'étant selon eux compromise par une collaboration trop étroite avec le régime impérial et aujourd'hui par sa sympathie pour les monarchistes catholiques qui peuplent l'Assemblée de Versailles. Ils considèrent la religion comme obscurantiste et ennemie des libertés. Le *Syllabus* de l'encyclique *Quanta cura* de 1864 avait eu un grand retentissement, beaucoup l'avaient considéré, non sans raison, comme la condamnation de la société moderne par l'Eglise.

Pour un républicain de cette époque, l'instruction est la clef de l'avenir, elle donnera au suffrage universel son plein effet en formant des citoyens conscients et responsables. L'obstacle sur ce chemin, c'est la religion et sa mainmise sur l'éducation.

Tout ceci, exaspéré par la fièvre de la guerre civile, fait du prêtre, même innocent, le premier des suspects.

A la fin mai, les otages sont au pouvoir de forcenés et d'une foule sanguinaire que personne ne maîtrise. Mgr Darboy, archevêque de Paris, prélat libéral, est l'une des premières victimes de ces massacres que l'horreur des exactions versaillaises ne peut excuser.

LE PROCUREUR ET LE JESUITE

Rigault, procureur du Tribunal Révolutionnaire de la Commune : « Quelle est votre profession ? »

Le jésuite : « Serviteur de Dieu »

Rigault : « Où habite votre maître ? »

Le jésuite : « Partout »

Rigault : « Greffier, inscrivez : X se déclarant serviteur d'un vagabond nommé Dieu »
(cité par A.Horne)

LES CONSERVATEURS : PARIS, CA SUFFIT !

Depuis 1789, Paris, par l'insurrection ou le coup d'Etat, a imposé à la France, sans grande participation des provinces, les régimes politiques successifs de l'Assemblée Nationale jusqu'au second Empire, en passant par les divers avatars républicains, la monarchie de Juillet...L'Assemblée conservatrice élue en 1871, avec une majorité issue des campagnes, refuse de se laisser mener par la capitale.

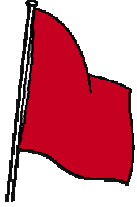
« La France sait que, dix fois en quatre-vingts ans, Paris lui a expédié des gouvernements tout faits, par le télégraphe...Paris est le chef-lieu de la révolte organisée. »

Un député conservateur de l'Assemblée cité par W.Serman

PARIS POUVAIT-IL VAINCRE LES PRUSSIENS ?

Le ressort de l'insurrection parisienne c'est le refus de la défaite .Bien avant la proclamation de la Commune, pendant le siège, la mésentente est complète entre les républicains qui dirigent le gouvernement de Défense Nationale présidé par le général Trochu (participe passé du verbe *trop choir* disent les parisiens) et les républicains plus exaltés qui réclament des initiatives militaires hardies, la sortie « torrentielle » du peuple de Paris qui culbutera les forces prussiennes. L'immobilisme militaire, à Paris, de ce gouvernement dit de « Déception Nationale » paraît rendre indispensable aux activistes un sursaut semblable à celui de 1793 : la dictature voire le terrorisme, la levée en masse, la lutte à outrance et une démocratie égalitariste, ceci composant, en un tout indissociable, la panacée qui donnera à coup sûr la victoire. Dans cette perspective, la capitulation de janvier est une trahison.

Or, depuis octobre et pendant le siège, Gambetta a levé des centaines de milliers d'hommes en province pour venir au secours de Paris, mais ces armées ont été vaincues .Les forces parisiennes, environ 200 000 hommes, sont, malgré des actes de bravoure, inorganisées et indisciplinées, les effectifs militairement valables n'atteignent pas le chiffre de 50 000 combattants. La France est isolée en Europe et la province veut la paix. Rien ne peut plus raisonnablement être tenté, il faut se résigner à la défaite...mais Paris s'insurge. « Une ville qui se dressait, orgueilleusement, seule, contre tous les ennemis de la République. »
(J.Rougerie)



LA GUERRE CIVILE

Après le meurtre des généraux Leconte et Clément Thomas

« Il y avait là des chasseurs, des soldats de la ligne, des gardes nationaux, des femmes et des enfants. Tout cela poussait des cris de bêtes sauvages, sans bien se rendre compte de ce qu'il faisait. J'ai observé là le phénomène pathologique qu'on pourrait appeler le délire du sang. Un souffle de folie paraissait avoir passé sur cette foule : des enfants montés sur un mur agitaient je ne sais quels trophées, des femmes échevelées, défaites, tordaient leurs bras nus en poussant des cris rauques d'ailleurs dénués de sens... » *Témoignage de G.Clémenceau cité par JB Duroselle*

Galliffet

« Le général de Galliffet [...] arrête des convois de prisonniers en route pour Versailles .La badine à la main, il sélectionne ses victimes d'une manière totalement arbitraire, sur leur mine. Un jour, il trie une à une près de 100 personnes des deux sexes, choisit celles qui pleurent, celles qui affichent un sourire de défi, celles qui ont un vilain nez ou une chemise tachée de sang, et les livre au peloton d'exécution .Une autre fois, il procède de façon plus expéditive ; il ordonne : « Que ceux qui ont des cheveux gris sortent des rangs ! » Sans hésiter, 111 captifs s'avancent. « Vous, leur dit-il, vous avez vu juin 1848, vous êtes plus coupables que les autres ! » ; et, séance tenante, il les fait mitrailler dans les fossés des fortifications. » *W.Serman*

Les otages de la rue Haxo

« Rue Haxo [...] s'agglomère une foule assoiffée de vengeance et de sang, des cris de haine retentissent autour [des otages] : « A bas les calotins ! A bas les cagnes ! A mort ! A mort ! » [...] La foule trépigne et hurle à la mort .Le massacre est imminent. [Le délégué à la Guerre de la Commune] Parent ne voit pas comment l'empêcher. Varlin, Arnold, Serrailier, Vallès, Cournet, Alavoine, du Comité Central, L.Piat commandant du 94 e bataillon, tentent d'intervenir et d'apaiser la meute des tueurs .Ils échouent. « Voilà huit jours qu'on fusille les nôtres en tas ! leur lance un insurgé, et vous voulez qu'on épargne ces gens-là ! » Brusquement, on pousse les otages dans un enclos [...] Les fédérés tirent à volonté, sans viser, au risque de s'entretuer. Ils abattent les otages par groupes de trois ou quatre. Au bout d'un quart d'heure, la fusillade cesse. On achève les blessés .Pour être sûr de ne laisser aucun survivant ; on crible de balles les corps inertes, on les larde de coups de baïonnette, on les martèle à coups de crosse ; » *W.Serman*

Un prisonnier communard à travers Paris

«Varlin, qui avait combattu jusqu'au tout dernier moment, arrive à atteindre la rue Lafayette où il est reconnu par un officier versaillais. Ses mains sont liées derrière le dos ; il est conduit à Montmartre, frappé à coups de crosse tout au long du chemin et à demi lynché par une foule hurlante de Parisiens. A son arrivée [...] son visage est une bouillie sanglante et l'un de ses yeux pend hors de son orbite. Incapable de se tenir debout ; il est transporté [...] pour être fusillé assis sur une chaise. » *A.Horne*

Au Père-Lachaise, les mitrailleuses et la fosse

« Vingt cours prévôtales [versaillaises] jugent les prisonniers à partir du 23 [mai] .Elles trient les suspects et désignent immédiatement leurs victimes aux pelotons. Celles du Père-Lachaise sont abattues à la mitrailleuse dans une fosse commune. » *P.Miquel*

Les massacres de la caserne Lobau

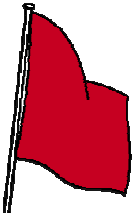
« On introduit [les condamnés de la cour prévôtale du Châtelet] en masse dans la cour. On leur lie les poignets et, par groupes de cinq ou six, on les attache en chapelets à une corde passée dans les anneaux qui sont fixés au mur, de manière à les immobiliser. Puis on les mitraille, sous les yeux terrifiés de ceux qui attendent leur tour. Les blessés ne peuvent pas bouger ; encore moins se sauver car leurs liens les unissent aux cadavres. Les soldats [...] commis à cette horrible besogne prennent tout leur temps pour les achever. » *W.Sorman*

Opinions de Parisiens après la semaine sanglante

« Pas une seule jeune fille n'a été troublée par la vue de ceux qui ont été fusillés contre un mur ; sommairement mais justement. Chacun de nous aurait voulu tuer une de ces canailles et aujourd'hui le visage de la statue de la Pitié est couvert d'un voile très épais. » *Un Parisien cité par A.Horne*

« La tuerie a été atroce. Nos soldats [...] ont promené dans les rues une implacable justice. [...] Les cadavres sont restés semés de la sorte un peu partout, jetés dans les coins, se décomposant avec une rapidité étonnante, due sans doute à l'état d'ivresse dans lequel ces hommes ont été frappés [...] » *Emile Zola cité par F.Furet*





LA COMMUNE DE PARIS SUR LES BALANCES DE L'HISTOIRE

Nous avons retenu quelques jugements d'historiens contemporains figurant dans des ouvrages généraux et non des extraits des innombrables pamphlets et livres de propagande politique parus hier et aujourd'hui sur le sujet.

« Paris investi, médiocrement armé, sans provisions suffisantes pour un hiver terrible, avait eu l'impression d'être trahi par la province, par les bourgeois du gouvernement provisoire et par l'Assemblée monarchiste et « capitularde ». En outre, toute une tradition révolutionnaire [...] vivait dans les vieux quartiers d'artisans et d'ouvriers [...] des élections furent organisées afin que revive une « Commune révolutionnaire » digne de celle de 93. Elle n'eut guère le temps d'agir. » **P.Goubert Initiation à l'histoire de France**

« L'insurrection communaliste, ce fut au premier chef la réaction violente d'un patriotisme outragé [...] [Les socialistes] se sont forgé le mythe d'une Commune qui aurait été la première des révolutions socialistes. C'est trop dire : elle fut l'insurrection républicaine radicale d'une ville qui se dressait, orgueilleusement, seule, contre tous les ennemis de la République [...] » **J.Rougerie Histoire de France dir. G.Duby**

« La crainte d'une restauration, l'humiliation de la défaite, les misères du siège, l'effervescence révolutionnaire de la capitale depuis la fin de l'Empire, tels sont les aspects du malaise de Paris. [...] L'Assemblée nationale s'installe à Versailles et non à Paris, supprime la solde des gardes nationaux et le moratoire des loyers : ces maladresses mettent le feu aux poudres. » **J.Carpentier et F.Lebrun Histoire de France**

« Le patriotisme, qui est en France fondamentalement républicain, porte aisément l'opinion des villes à des sentiments guerriers. [...] Pour ces têtes pleines de la Révolution française, du fond de l'histoire surgissait, l'épée à la main, la République salvatrice de l'an II. [...] A leurs yeux, Paris, une nouvelle fois, était appelé à sauver la France : la Commune de Paris, comme en 92, imposerait ainsi et la République et la victoire. » **JP.Azéma et M.Winock La troisième République**

« Le gouvernement de la provisoire République, régulièrement désigné par le président élu d'une assemblée représentant au suffrage universel la volonté du peuple français, vient de laisser Alsaciens et Lorrains protester en pure perte contre l'annexion ; elle vient d'autoriser Bismarck à faire pénétrer ses soldats dans Paris, alors qu'ils n'ont pas obtenu contre les Parisiens la moindre victoire militaire. Si le suffrage universel permet et impose aux hommes et aux femmes de pareilles injustices, faut-il le révéler ? L'abandon de Paris, comme celui de l'Alsace et de la Lorraine, est imposé par la force, dont le droit se fait complice. Opposons donc la force à la force ! La révolte est spontanée [...] » **P.Miquel La troisième République**

La revendication d'autonomie municipale s'est nourrie de l'hostilité au régime d'exception mis en place tout au long de l'Empire pour Paris et Lyon ; elle permet d'échapper non seulement à l'oppression de l'Etat, mais à la tyrannie nationale du suffrage universel. Elle donne enfin une forme radicale au courant politique décentralisateur, si actif un peu partout dans les dernières années de l'Empire [...] Pourtant, elle est inextricablement mêlée, dans la situation de l'automne 1870 à la démocratie directe et à la levée en masse des sans-culottes de la Révolution française [...]

[...] la Commune doit beaucoup plus aux circonstances de l'hiver 1871 et au terreau politique français qu'au socialisme marxiste, auquel elle ne tient par rien.[...] Ce qui a réapparu dans le Paris de cette époque, c'est la hantise de la trahison et l'idée de la démocratie directe, nourrissant le mépris des politiciens et de la représentation – même élue au suffrage universel [...] Les sans-culottes ont trouvé des chefs socialistes. Mais que de socialismes ! [...] Les idées socialistes ont croisé la passion patriotique et égalitaire du petit peuple parisien, mobilisée par le siège et la défaite ; devenues un peu par hasard le drapeau d'une insurrection contre le suffrage universel, elles ont orné le chant funèbre des révolutions de Paris, dont Thiers avait toujours rêvé d'être le vainqueur. » **F.Furet La Révolution française**

APRES LA SEMAINE SANGLANTE

En juin 1871, 40 000 prisonniers sont entre les mains des versaillais .Plusieurs milliers sont morts du fait de leurs conditions de transport et de détention, dans les bagnes et les forts où ils attendent leur jugement. Si 20 000 d'entre eux sont libérés, on compte une centaine de condamnations à mort, près de 5000 condamnations aux travaux forcés et à la déportation en Nouvelle-Calédonie.

Une amnistie totale ne sera votée qu'en 1880.

A LIRE,

Pour tout savoir sur la Commune :

La Commune de Paris, William Serman, Fayard, 621 pages, 26 Euros

